

Politique antifraude du HCR

- Le HCR définit la fraude comme tout acte ayant pour objectif de tromper intentionnellement le HCR ou d'autres (y compris les réfugiés et les demandeurs d'asile) afin d'obtenir un avantage.
- Vous (en tant que demandeurs d'asile ou réfugiés enregistrés auprès du HCR) avez l'obligation d'être honnête et de fournir toutes les informations pertinentes et les preuves disponibles au HCR. Cela inclut l'obligation de ne pas omettre les informations pouvant être pertinentes pour votre dossier et de fournir tous les détails nécessaires.
- Si vous ne fournissez pas un témoignage complet et véridique au HCR, cela pourrait avoir de graves conséquences pour le traitement de votre dossier et pourrait entraîner de longs retards et/ou notre incapacité à vous aider de manière appropriée.
- Tous les services du HCR et de ses partenaires (y compris les documents du HCR : certificats sous considération et cartes de réfugié, enregistrement, détermination du statut de réfugié, réinstallation et toute autre assistance) sont gratuits.
- Ne faites confiance à personne ni à aucune organisation vous demandant de payer pour des services du HCR ou de ses partenaires, car ils sont tous gratuits. Sachez que tous les services du HCR et de ses partenaires qui vous sont proposés en échange d'argent ou de toute autre faveur sont des actes frauduleux.
- Demandez à voir les cartes d'identité officielles des personnes prétendant être le HCR, ses partenaires ou d'autres prestataires de services, avant de partager vos informations personnelles, les documents du HCR et d'autres documents d'identification.
- Soyez attentif au fait que ceux qui cherchent à profiter de votre situation peuvent vous montrer de faux documents pour vous persuader qu'ils sont liés au HCR, à ses partenaires ou à une autre agence.
- Signalez si quelqu'un vous propose une réinstallation (par l'intermédiaire du HCR, de ses partenaires et/ou d'un pays de réinstallation), des documents du HCR, une assistance financière ou autre (du HCR et/ou de ses partenaires), de faux documents ou de fausses demandes, en échange d'argent ou autres faveurs. Ces offres peuvent vous être faites en personne, par appel téléphonique ou via les réseaux sociaux, notamment Facebook, YouTube, WhatsApp et Twitter, etc.
- N'oubliez pas que le HCR, le personnel des partenaires, les dirigeants communautaires, les membres de la communauté ou toute autre personne ne peuvent promettre une carte de réfugié, une réinstallation dans un pays tiers et/ou une voie complémentaire (comme le parrainage privé, le regroupement familial et l'admission humanitaire). Tous les documents, informations et services sont gratuits.
- Si quelqu'un crée une fausse pièce d'identité du HCR, a utilisé la pièce d'identité de quelqu'un d'autre et/ou altère une pièce d'identité du HCR, il s'agit d'une fraude. Le HCR prend cela au sérieux et mène une enquête.
- Pour obtenir des informations authentiques et fiables sur le travail et les services du HCR en Inde, veuillez consulter le site Web officiel du HCR <https://help.unhcr.org/india/> et/ou la page Facebook du HCR <https://www.facebook.com/IndiaUNHCR/>
- Pour les problèmes liés à la fraude ou à l'inconduite, y compris l'exploitation et les abus sexuels commis par un membre du personnel du HCR, un membre du personnel partenaire ou un sous-traitant (c. , par email : Inspector@unhcr.org, via le site internet : <https://www.unhcr.org/igo-complaints.html>, par fax

confidentiel au +41 22 739 7380, ou par courrier : UNHCR, 94 Rue de Montbrillant , 1202 Genève, Suisse.
L'IGO garde confidentielles les informations qu'elle reçoit.

- Pour les cas de fraude commis par une personne relevant de la compétence du HCR (c. envoyer un e-mail à indne@unhcr.org ou soumettre un dernier à une boîte de plainte (boîte rouge) devant le bureau du HCR.

Important:

Les services et l'assistance fournis par le HCR et ses partenaires sont gratuits.

Aucune faveur sexuelle ou autre ne peut être demandée en échange de services et d'assistance.

Le HCR et ses partenaires ont une politique de tolérance zéro contre l'exploitation et les abus sexuels.

Si vous avez des questions sur les informations partagées dans ce message communautaire, vous pouvez contacter le HCR par email : indne@unhcr.org